

A HAZEBROUCK, Mlle ALINE DENYS ENTRE AUJOURD'HUI DANS SA 100^e ANNÉE

Mlle Aline Denys est née à Hazebrouck le 18 janvier 1830; elle est donc entrée aujourd'hui dans sa centième année.

Son père, Jean-Baptiste, avait à cette époque 60 ans et exerçait la profession de marchand de fil; sa mère était née Colette Thozon.

Mlle Aline et son frère Emile furent orphelins de bonne heure, Aline n'avait que 10 ans.

Une grave affaire, dont on parlait depuis samedi, a éclaté à Tourcoing et a amené l'inculpation d'un honorable rentier de la ville. Voici les détails de notre enquête sur cette affaire.

Une famille unie...
M. Paul Pollet est aujourd'hui âgé de 63 ans. Veuf de Mme Camille Bonnel et père de deux enfants, il resta habiter avec sa sœur, Mlle Marie Pollet, âgée de 78 ans au 17 de la rue Desaix.

Cette vieille personne, en 1934, finança un voyage à Lourdes. Elle se rendit avec son frère et sa sœur à la gare de Lille. Mlle Marie-Camille, 25 ans.

Avant le départ, Pollet demanda à sa sœur de lui confier ses papiers, dit-il, et se rendit à la gare. Elle lui remit un portefeuille, dans une grande banque de la ville. Mlle Marie Pollet, il s'agissait de 40.000 francs de titres, en bons de la Défense Nationale. On sait que ce genre de bons est à deux ans, et qu'on en paye les intérêts d'avance.

Pollet s'en chargea, parait-il, et donna à sa sœur un décharge sur papiers des marches de frère et sœur. Les papiers des bons, la somme et la date, Mlle Pollet ne songea pas à réclamer et tout resta en l'état.

...qui se désunit
Mais, en l'hiver 1936 Pollet perdit sa femme, et son caractère s'aggrava; frappé d'une congestion, la maladie l'arrangea pas les choses et la pauvre vieille, Mlle Marie Pollet, vit en butte à mille tracasseries. Elle fut plus d'une fois victime de menaces et même, affirme-t-elle, de sévices. Au renouvellement des bons de novembre 1937, la situation n'était plus tenable. Elle fut obligée d'aller chercher chez une amie. On lui refusa le port, et elle dut se retirer chez ses neveux, M. et M. Parente, 152, rue de Lille, qui l'accueillirent. Seulement, Mlle Pollet réclama ses bons qui représentent toute la modeste épargne qu'elle a accumulée en 48 ans d'usine et en 12 ans de vente dans les magasins de son frère et sœur. Elle n'avait jamais rien reçu d'elle et n'avait par conséquent rien à craindre.

L'enquête
Mlle Pollet porta plainte au Parquet de Lille. M. Grosjean, juge d'instruction, alerta M. Frossard, commissaire divisionnaire, qui envoya à Tourcoing l'inspecteur principal Coussemacker, assisté de l'inspecteur Seris, de la brigade mobile de Lille. Les magistrats entendirent les parties et perquisitionnèrent rue Desaix; ils y saisirent divers papiers, qui permirent de confronter les écritures de Mlle Pollet avec la bonne idée de conserver ses titres. Elle remit à M. Coussemacker, l'épave, doublée par un exemplaire d'écriture fourni par Pollet lui-même, semble conclure à la fraude commise par Pollet. Pollet se refuse à dire où se son argent; il prétend ne rien le r de sa sœur. Toutefois, les bons écrits par lui sont acablants, et il s'est vu inculper d'abus de confiance.

Les accidents de la route
Près de Denain, un tramway et une auto entrent en collision. DEUX BLESSÉS.
Dimanche, vers 19 h. 30, une auto conduite par M. Félix Philippe, 39 ans, demeurant à Caudry, venant de Valenciennes, et se dirigeant vers Denain, est entrée en collision avec une voiture motrice des tramways de Valenciennes-Lourches, roulant en sens inverse.

Un accident s'est produit sur le territoire de Wavresheim-S-Denain, au point de Bignières sous lequel, depuis l'ancienne église de cette commune, le tramway roule à gauche de la route lorsqu'il se dirige vers Valenciennes.

M. Philippe ignorait-il ce détail et a-t-il continué à rouler sur sa droite s'imaginant qu'il avait devant lui l'ouverture automobile qui reprendrait sa droite au moment du croisement des deux véhicules? Toujours est-il que le choc fut assez brutal entre la motrice et l'auto. Le conducteur de cette dernière se plaignait de douleurs au pectoral, tandis que M. Charles Bourgeois, 39 ans demeurant aussi à Caudry et voyageant avec lui était blessé à la tête.

Tous deux ont été examinés immédiatement par le docteur Rissler, de Denain, et ont pu, le soir même, regagner leur domicile à Caudry où ils ont été transportés par un tonneur de taxis de Denain.

Signation d'un troisième occupant de l'auto, M. Charles Aubertin, caudrien également, est sorti sans blessures de l'accident.

La gendarmerie de Denain a procédé à une enquête.

UN MARINIER DISPARU EST RETROUVÉ NOYÉ AU RIVAGE DE DENAIN
Au début de janvier, nous avons signalé la disparition d'un marinier M. Preteur Aimable, âgé de 68 ans, lequel avait fait avec son fils Denis, un voyage de la Côte de Geratte, qui s'accompagnait de fer provenant des Forges se rendant en Belgique.

Hier matin le garde rivière M. Basquin, occupé au service de la Cr de M. d'Azin, était informé par un marinier que celle-ci avait aperçu un corps flottant au-dessus de l'eau au lieu dit « le Pont Long », au rivage de la Côte de Geratte, à Denain.

Le Commissaire de Police assisté d'informants de cette découverte des dispositions furent prises pour retirer le noyé du fleuve avec l'aide de M. Vandeville, marinier, assisté de plusieurs de ses collègues et du personnel de la voirie municipale. Le corps fut ramené sur la rive en présence de M. d'Azin, et s'agissait bien de M. Preteur Aimable dont le corps fut aussitôt transporté à la morgue de l'hôpital dans un véhicule municipal.

CHUTE MORTELLE D'UN OUVRIER DANS UNE USINE DE MARCO-EN-BARCEUL
Un accident grave s'est produit, hier matin, dans les Ateliers Généraux de Marco-En-Barceul, dans le quartier du Plouch.

Voici les faits: Il pouvait être 11 h. 30 le manoeuvre René Taffin, âgé belge, habitant D-noutre (Belgique), marié et âgé de 52 ans, était occupé sur la fabrication d'une pile de ballots de laine d'une hauteur de 5 mètres, et en rangé d'autres, situés un peu plus haut. Soudain, par suite d'une circonstance encore inconnue, il trébucha et tomba à la renverse entre deux piles, venant heurter la pile violemment sur le sol. On vint alors presser auprès du blessé, qui gisait dans son sang, pendant que le docteur Kintgen, de La M-deleine, était mandé.

A son arrivée, le praticien ne put que constater le décès, d'un fracturé de la nuque crânienne. En attendant l'arrivée des parents du malheureux, le corps a été déposé dans une salle des messes. L'inhumation aura sans doute lieu à D'noutre.

Ce pénible accident a causé une vive émotion parmi le personnel de la Cotonnière de Fives, qui estimait le malheureux.

UNE GRAVE AFFAIRE D'ABUS DE CONFIANCE A TOURCOING

Une grave affaire, dont on parlait depuis samedi, a éclaté à Tourcoing et a amené l'inculpation d'un honorable rentier de la ville. Voici les détails de notre enquête sur cette affaire.

Une famille unie...
M. Paul Pollet est aujourd'hui âgé de 63 ans. Veuf de Mme Camille Bonnel et père de deux enfants, il resta habiter avec sa sœur, Mlle Marie Pollet, âgée de 78 ans au 17 de la rue Desaix.

Cette vieille personne, en 1934, finança un voyage à Lourdes. Elle se rendit avec son frère et sa sœur à la gare de Lille. Mlle Marie-Camille, 25 ans.

Avant le départ, Pollet demanda à sa sœur de lui confier ses papiers, dit-il, et se rendit à la gare. Elle lui remit un portefeuille, dans une grande banque de la ville. Mlle Marie Pollet, il s'agissait de 40.000 francs de titres, en bons de la Défense Nationale. On sait que ce genre de bons est à deux ans, et qu'on en paye les intérêts d'avance.

Pollet s'en chargea, parait-il, et donna à sa sœur un décharge sur papiers des marches de frère et sœur. Les papiers des bons, la somme et la date, Mlle Pollet ne songea pas à réclamer et tout resta en l'état.

...qui se désunit
Mais, en l'hiver 1936 Pollet perdit sa femme, et son caractère s'aggrava; frappé d'une congestion, la maladie l'arrangea pas les choses et la pauvre vieille, Mlle Marie Pollet, vit en butte à mille tracasseries. Elle fut plus d'une fois victime de menaces et même, affirme-t-elle, de sévices. Au renouvellement des bons de novembre 1937, la situation n'était plus tenable. Elle fut obligée d'aller chercher chez une amie. On lui refusa le port, et elle dut se retirer chez ses neveux, M. et M. Parente, 152, rue de Lille, qui l'accueillirent. Seulement, Mlle Pollet réclama ses bons qui représentent toute la modeste épargne qu'elle a accumulée en 48 ans d'usine et en 12 ans de vente dans les magasins de son frère et sœur. Elle n'avait jamais rien reçu d'elle et n'avait par conséquent rien à craindre.

L'enquête
Mlle Pollet porta plainte au Parquet de Lille. M. Grosjean, juge d'instruction, alerta M. Frossard, commissaire divisionnaire, qui envoya à Tourcoing l'inspecteur principal Coussemacker, assisté de l'inspecteur Seris, de la brigade mobile de Lille. Les magistrats entendirent les parties et perquisitionnèrent rue Desaix; ils y saisirent divers papiers, qui permirent de confronter les écritures de Mlle Pollet avec la bonne idée de conserver ses titres. Elle remit à M. Coussemacker, l'épave, doublée par un exemplaire d'écriture fourni par Pollet lui-même, semble conclure à la fraude commise par Pollet. Pollet se refuse à dire où se son argent; il prétend ne rien le r de sa sœur. Toutefois, les bons écrits par lui sont acablants, et il s'est vu inculper d'abus de confiance.

LA CRUE DE L'HELPE EST EN FORTE RÉGRESSION
Contrairement aux prévisions, la crue de l'Helpe majeure est, en forte régression en amont d'Avoyes. Les prairies ne sont plus submergées et en beaucoup d'endroits l'Helpe est rentrée dans son lit.

L'Helpe Mineure a également baissé et n'est pas de même dans la région d'Autnoye et sur le cours de la Sambre qui continue à grossir et à rouler beaucoup d'eau.

Il semblerait que tout danger est écarté dans les environs d'Avoyes, à moins que la pluie ne se mette à tomber à nouveau.

LA CRUE DE LA SAMBRE DONNE DES INQUIÉTUDES
La crue de la Sambre devenue inquiétante depuis quelques jours ne s'est guère ralentie par suite des pluies persistantes de ces derniers temps.

Jusqu'à présent, on a pu encore craindre les désastres des inondations, en 1928, par exemple, grâce à certains travaux effectués en Belgique en vue de tempérer les débordements incessamment annuels de la Sambre. Mais cette année, la continuité de la pluie dépasse largement la normale.

En définitive, les conditions exigées pour notre collaboration seraient-elles désormais remplies, que la Chambre de Commerce ne pourrait plus apporter la participation financière envisagée à l'origine.

Quant à l'avant-projet de canal maritime, destiné à relier Dunkerque à l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing, on espère avoir le projet de loi, nous avons été amenés à rappeler l'intérêt que nous lui portons et à lui donner une nouvelle impulsion. Considéré sous son aspect le plus général, l'apparat comme l'une de ces vastes réalisations qui peuvent un enrichissement inappréciable pour une région, pour tout un pays; un instrument de travail, un élément de prospérité pour de longues générations. Nous aurions voulu en incorporer au projet de grands travaux destinés à résorber le chômage, en considérant que l'investissement de capitaux qu'il exigera ne sera pas stérile. Nous ne l'avons obtenu, toutefois, que dans une mesure limitée. On constate que beaucoup d'objections tombent peu à peu et accessoirement, que l'intérêt de l'ouvrage pour la défense de la frontière du Nord lui a acquis de nouveaux partisans.

Ce dossier dont le premier feuillet est signé Vauban et de la largeur d'esprit avec laquelle elle l'a fait.

LES BATIMENTS DE L'ESCADRE DE L'ATLANTIQUE A DUNKERQUE
L'escadre de l'Atlantique, commandée par le contre-amiral Lamoignon, fera très prochainement une croisière dans la Manche.

Plusieurs bâtiments feront escale dans le port de Nord à Dunkerque notamment on peut s'attendre à voir les cuirassés nombreux unités Du 5 au 7 février, séjourneront en ce port les contre-torpilleurs « Triomphant », « Fanisique » et « Terrible » et autres unités.

Un constat a été dressé par M. P. Gaillard, huissier à Roubaix. Enquête par M. Morlet, commissaire de police du deuxième arrondissement.

INDÉSIRABLE
La gendarmerie de Roubaix a procédé hier matin, dans la rue des Longues Haies, à l'arrestation d'un sujet aliéné, Antoine Andryszak, 30 ans, sans profession définie, ni domicile fixe, qui se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Il a été déferé au parquet de Lille.

ARRESTATION
Les inspecteurs de sûreté Achille Nispe et Emile Alart, ont appréhendé lundi après-midi, un individu qui était en fuite d'un débit de la rue des Longues Haies un certain Ernest Libbrecht, 39 ans, sans domicile fixe. Ce dernier était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Godeaux, juge d'instruction à Lille, en date du 4 janvier, pour vol de mobilier commis à Croix, il y a environ un mois, avec la complicité du nommé Sinaede mis en état d'arrestation depuis quelques semaines. Il sera conduit à Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET LES QUESTIONS D'INTÉRÊT LOCAL
Au cours de la récente séance d'installation de la Chambre de Commerce, M. Buriel a fait un intéressant exposé sur l'activité de la compagnie dont nous extrayons le chapitre suivant: « La Chambre de Commerce a continué à suivre avec une grande attention

LES INONDATIONS DANS LA RÉGION DE VALENCIENNES

Le trafic qui avait repris hier matin sur l'Escaut est encore menacé par la crue renaissante.

La région valencienne, la navigation avait dû être interrompue samedi matin sur l'Escaut, en raison de la hausse très sensible des eaux. Samedi Landi matin, le trafic pouvait reprendre mais la pluie ayant de nouveau tombé en abondance dans la journée de lundi, on redoutait une nouvelle crue qui oblige à suspendre aujourd'hui la navigation.

Dans la région de Condé-Thivencelles, où la Hayne a rompu sa digue, on a noté une légère baisse des eaux; néanmoins, l'inondation subsiste. Les services de la Gare, sous prétexte de la pluie, ne peuvent effectuer les travaux de protection. Une étude sérieuse de la question du renforcement et de l'élevation des digues de la Hayne a été faite sur place par M. Muffang, ingénieur d'arrondissement, avec M. Lerebourg, son adjoint.

LA CRUE DE L'HELPE EST EN FORTE RÉGRESSION
Contrairement aux prévisions, la crue de l'Helpe majeure est, en forte régression en amont d'Avoyes. Les prairies ne sont plus submergées et en beaucoup d'endroits l'Helpe est rentrée dans son lit.

L'Helpe Mineure a également baissé et n'est pas de même dans la région d'Autnoye et sur le cours de la Sambre qui continue à grossir et à rouler beaucoup d'eau.

Il semblerait que tout danger est écarté dans les environs d'Avoyes, à moins que la pluie ne se mette à tomber à nouveau.

LA CRUE DE LA SAMBRE DONNE DES INQUIÉTUDES
La crue de la Sambre devenue inquiétante depuis quelques jours ne s'est guère ralentie par suite des pluies persistantes de ces derniers temps.

Jusqu'à présent, on a pu encore craindre les désastres des inondations, en 1928, par exemple, grâce à certains travaux effectués en Belgique en vue de tempérer les débordements incessamment annuels de la Sambre. Mais cette année, la continuité de la pluie dépasse largement la normale.

En définitive, les conditions exigées pour notre collaboration seraient-elles désormais remplies, que la Chambre de Commerce ne pourrait plus apporter la participation financière envisagée à l'origine.

Quant à l'avant-projet de canal maritime, destiné à relier Dunkerque à l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing, on espère avoir le projet de loi, nous avons été amenés à rappeler l'intérêt que nous lui portons et à lui donner une nouvelle impulsion. Considéré sous son aspect le plus général, l'apparat comme l'une de ces vastes réalisations qui peuvent un enrichissement inappréciable pour une région, pour tout un pays; un instrument de travail, un élément de prospérité pour de longues générations. Nous aurions voulu en incorporer au projet de grands travaux destinés à résorber le chômage, en considérant que l'investissement de capitaux qu'il exigera ne sera pas stérile. Nous ne l'avons obtenu, toutefois, que dans une mesure limitée. On constate que beaucoup d'objections tombent peu à peu et accessoirement, que l'intérêt de l'ouvrage pour la défense de la frontière du Nord lui a acquis de nouveaux partisans.

Ce dossier dont le premier feuillet est signé Vauban et de la largeur d'esprit avec laquelle elle l'a fait.

LES BATIMENTS DE L'ESCADRE DE L'ATLANTIQUE A DUNKERQUE
L'escadre de l'Atlantique, commandée par le contre-amiral Lamoignon, fera très prochainement une croisière dans la Manche.

Plusieurs bâtiments feront escale dans le port de Nord à Dunkerque notamment on peut s'attendre à voir les cuirassés nombreux unités Du 5 au 7 février, séjourneront en ce port les contre-torpilleurs « Triomphant », « Fanisique » et « Terrible » et autres unités.

Un constat a été dressé par M. P. Gaillard, huissier à Roubaix. Enquête par M. Morlet, commissaire de police du deuxième arrondissement.

INDÉSIRABLE
La gendarmerie de Roubaix a procédé hier matin, dans la rue des Longues Haies, à l'arrestation d'un sujet aliéné, Antoine Andryszak, 30 ans, sans profession définie, ni domicile fixe, qui se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Il a été déferé au parquet de Lille.

ARRESTATION
Les inspecteurs de sûreté Achille Nispe et Emile Alart, ont appréhendé lundi après-midi, un individu qui était en fuite d'un débit de la rue des Longues Haies un certain Ernest Libbrecht, 39 ans, sans domicile fixe. Ce dernier était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Godeaux, juge d'instruction à Lille, en date du 4 janvier, pour vol de mobilier commis à Croix, il y a environ un mois, avec la complicité du nommé Sinaede mis en état d'arrestation depuis quelques semaines. Il sera conduit à Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET LES QUESTIONS D'INTÉRÊT LOCAL
Au cours de la récente séance d'installation de la Chambre de Commerce, M. Buriel a fait un intéressant exposé sur l'activité de la compagnie dont nous extrayons le chapitre suivant: « La Chambre de Commerce a continué à suivre avec une grande attention

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL

La Section roubaissienne de la Fédération Nationale des Mutuels et Invalides du Travail a tenu, dimanche matin, une réunion générale, dans une salle de la Brasserie des Orphelins, n° 126, rue de la Gare, sous présidence de M. Dufremont, secrétaire général du groupe.

A ses côtés, on notait MM. Blanquart, secrétaire général de la Fédération du Nord; M. Molthey, avocat-conseil du groupement; et M. Robert, inspecteur divisionnaire honoraire du travail.

Il y fut question d'un congrès qui se tiendra à Roubaix en 1938, en prévision d'une fête sera organisée dans le courant de cette année. Cette fête aura pour but de fournir l'appoint financier indispensable à l'organisation d'un congrès. Une commission fut désignée à cet effet.

M. Dufremont remercia l'assistance et ses invités, notamment M. Robert et M. Molthey.

M. Blanquart fit une conférence sur la législation française en matière d'accidents de travail. Il présenta aussi des revendications et notamment le rajustement du salaire et la suppression de la retraite de la loi devenue caduque.

M. Molthey lui succéda et parla des anomalies contenues dans cette législation. Il termina par un appel à la cohésion et à la coordination des efforts.

La réunion se termina par un vœu de prospérité adressé à l'adresse de M. Honoré, juge de paix, blessé récemment dans un accident d'auto.

LA CRUE DE L'HELPE EST EN FORTE RÉGRESSION
Contrairement aux prévisions, la crue de l'Helpe majeure est, en forte régression en amont d'Avoyes. Les prairies ne sont plus submergées et en beaucoup d'endroits l'Helpe est rentrée dans son lit.

L'Helpe Mineure a également baissé et n'est pas de même dans la région d'Autnoye et sur le cours de la Sambre qui continue à grossir et à rouler beaucoup d'eau.

Il semblerait que tout danger est écarté dans les environs d'Avoyes, à moins que la pluie ne se mette à tomber à nouveau.

LA CRUE DE LA SAMBRE DONNE DES INQUIÉTUDES
La crue de la Sambre devenue inquiétante depuis quelques jours ne s'est guère ralentie par suite des pluies persistantes de ces derniers temps.

Jusqu'à présent, on a pu encore craindre les désastres des inondations, en 1928, par exemple, grâce à certains travaux effectués en Belgique en vue de tempérer les débordements incessamment annuels de la Sambre. Mais cette année, la continuité de la pluie dépasse largement la normale.

En définitive, les conditions exigées pour notre collaboration seraient-elles désormais remplies, que la Chambre de Commerce ne pourrait plus apporter la participation financière envisagée à l'origine.

Quant à l'avant-projet de canal maritime, destiné à relier Dunkerque à l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing, on espère avoir le projet de loi, nous avons été amenés à rappeler l'intérêt que nous lui portons et à lui donner une nouvelle impulsion. Considéré sous son aspect le plus général, l'apparat comme l'une de ces vastes réalisations qui peuvent un enrichissement inappréciable pour une région, pour tout un pays; un instrument de travail, un élément de prospérité pour de longues générations. Nous aurions voulu en incorporer au projet de grands travaux destinés à résorber le chômage, en considérant que l'investissement de capitaux qu'il exigera ne sera pas stérile. Nous ne l'avons obtenu, toutefois, que dans une mesure limitée. On constate que beaucoup d'objections tombent peu à peu et accessoirement, que l'intérêt de l'ouvrage pour la défense de la frontière du Nord lui a acquis de nouveaux partisans.

Ce dossier dont le premier feuillet est signé Vauban et de la largeur d'esprit avec laquelle elle l'a fait.

LES BATIMENTS DE L'ESCADRE DE L'ATLANTIQUE A DUNKERQUE
L'escadre de l'Atlantique, commandée par le contre-amiral Lamoignon, fera très prochainement une croisière dans la Manche.

Plusieurs bâtiments feront escale dans le port de Nord à Dunkerque notamment on peut s'attendre à voir les cuirassés nombreux unités Du 5 au 7 février, séjourneront en ce port les contre-torpilleurs « Triomphant », « Fanisique » et « Terrible » et autres unités.

Un constat a été dressé par M. P. Gaillard, huissier à Roubaix. Enquête par M. Morlet, commissaire de police du deuxième arrondissement.

INDÉSIRABLE
La gendarmerie de Roubaix a procédé hier matin, dans la rue des Longues Haies, à l'arrestation d'un sujet aliéné, Antoine Andryszak, 30 ans, sans profession définie, ni domicile fixe, qui se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Il a été déferé au parquet de Lille.

ARRESTATION
Les inspecteurs de sûreté Achille Nispe et Emile Alart, ont appréhendé lundi après-midi, un individu qui était en fuite d'un débit de la rue des Longues Haies un certain Ernest Libbrecht, 39 ans, sans domicile fixe. Ce dernier était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Godeaux, juge d'instruction à Lille, en date du 4 janvier, pour vol de mobilier commis à Croix, il y a environ un mois, avec la complicité du nommé Sinaede mis en état d'arrestation depuis quelques semaines. Il sera conduit à Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET LES QUESTIONS D'INTÉRÊT LOCAL
Au cours de la récente séance d'installation de la Chambre de Commerce, M. Buriel a fait un intéressant exposé sur l'activité de la compagnie dont nous extrayons le chapitre suivant: « La Chambre de Commerce a continué à suivre avec une grande attention

WATRELOS LA FÊTE ANNUELLE DU CERCLE HORTICOLE

Le Cercle Horticole a donné sa fête annuelle, dimanche, en la salle de la Concorde. M. Vandenberghe, qui présidait cette réunion, adressa quelques mots de remerciements aux personnalités présentes.

Une opérète: « Les Fantaisies de la Fortune », fut interprétée par la troupe lyrique sous la direction de M. Jean Erard. Des chanteurs réputés se firent encore entendre.

On procéda ensuite au tirage de la tombola dont voici les numéros gagnants: 32 54; 47 472 734 723 714 386 202 309 388 661 487 88 255 235 447 29 519 292 462 93 497 520 237 574 653 527 69 676 91 715 725 323 585 612 327 48 836 846 104 102 103 48 122 244 76 743 638 120 217 197 570 720 120 250 535 493 270 89 51 110 77 260 73 484 686 634 470 198 150 740 670 713 268 681 180 244 260 563 704 574 703 20 306 305 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 9